

MAIRIE D'ANAIS

PROCES-VERBAL

DE LA

Séance du Conseil Municipal

Session ordinaire

du 02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le 2 juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, en session ordinaire. La séance s'est déroulée dans la salle de l'Ancien Grenier, sous la présidence de Monsieur Éric GIRAUD-BERNARD, Maire, à la suite de sa convocation adressée le 25/06/2026.

Présents :

Messieurs : GIRAUD-BERNARD Éric - AUPETIT Philippe – HAMON Vincent - MORISSON Alain - RONDELOT Didier.

Mesdames : GOULEY Marie – JOSSEAUME Martine – MONNET Sophie – SARDIN Marjory – SIMON Aurore.

Absents : Mr FAURE Oswin, Mr IDIER Nicolas

Procurations : Mr PANNET Laurent a donné procuration à Mr MORISSON Alain ;
Mme DANIEL Laurine a donné procuration à Mme SARDIN Marjory ;
Mme ANGOT Valérie a donné procuration à Mr GIRAUD-BERNARD Éric ;
Mr IDIER Nicolas a donné procuration à Mr RONDELOT Didier.

Secrétaire de séance : Mme MONNET Sylvie.

Monsieur Éric GIRAUD-BERNARD Maire ouvre la séance à 20H00, le quorum étant atteint.

Le Procès-Verbal de la séance du 05 juin 2026 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

- **Création d'un poste d'agent de maitrise (D2026035)**

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de créer un poste d'agent de maitrise suite à un avancement de grade au titre de la promotion interne d'un adjoint technique principal de 2ème classe à 35 heures.

Mais aussi de supprimer l'ancien poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de créer un poste d'agent de maitrise à 35 heures au 01/08/2026 et de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2ème classe.

- **Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe (D2026036)**

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe suite à la réussite d'un examen professionnel d'un agent administratif à 35 heures.

Mais aussi de supprimer l'ancien poste d'adjoint administratif.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 35 heures au 01/08/2026 et de supprimer le poste d'adjoint administratif.

- **Adhésion application mobile « Panneau Pocket » (D2026037)**

L'application mobile « Panneau Pocket » permet de diffuser informations et alertes en temps réel à destination des citoyens.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'adhérer à ce service.

L'administrateur principal de cette application sera Mr RONDELLOT Didier ;
Les validateurs seront : Mr GIRAUD-BERNARD Éric, Mme SIMON Aurore, Mme JOSSEAUME Martine
et les secrétaires de Mairie.

Le Conseil Municipal se questionne sur la possibilité de réaliser des inscriptions aux événements directement sur l'application : la question sera posée au prestataire.

Des flyers seront distribués afin d'assurer la communication auprès des administrés.

- **Inscription de chemins au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée**

Une convention de passage des balisages dans les chemins de randonnées avec le Département de la Charente a été réceptionnée.

Le Conseil municipal constate que :

- Des portions de chemin sont sur le domaine privé ;
- Des chemins sont à rouvrir : au niveau de Puyfrançais, le chemin est sur le domaine privé et la partie sur le domaine public doit être réouvert.

La signature de la convention sera faite par Mr le Maire.

Le Conseil Municipal souhaite reporter la prise de délibération lorsque les chemins seront réouverts.

Mr MORISSON Alain et Mme GOULEY Marie organiseront une rencontre avec Mr BELAUD Michel (Département).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ Le Breuil : implantation de deux bâches incendie

Mr RENARD a été rencontré pour la vente de ses terrains.

Implantation côté est : signature d'une convention avec la commune voisine de Jauldes.

Implantation côté ouest : en face de chez Paulette et Georges BOUTENEGRE. Devis en cours, pour terrasser le haut, descente en ferraille et tuyau en bas.

➤ **Adoucisseurs d'eau** : dans la cantine, salle des fêtes et vestiaires du foot
678,72€ TTC / an pour l'entretien -> fournisseur du sel et 2 visites annuelles.
Adopté à l'unanimité.

➤ **Bornes incendie** : Suite à un contrôle du SDIS, il a été constaté que deux bornes incendie dysfonctionnent. Un devis a été réalisé par la SAUR pour changer le poteau et refaire le socle béton. Ce devis s'élève à 6 000,00€ TTC.

➤ Réfection du terrain de tennis :

La réfection du terrain de tennis a été validé au précédent conseil municipal. Avant les travaux de réfection, la haie de la table de pique-nique doit être taillée jusqu'à la départementale.

L'entreprise « Prestataires de la Boixe » été contactée, le devis s'élève à 11 737,24€ TTC.

L'intervention aura lieu en février/mars 2027.

Les travaux de rénovation du terrain de tennis ne devront donc pas commencer avant le mois d'avril 2027.

➤ **Devis rideaux entrée mairie** : Un devis a été demandé à l'entreprise « Vent d'Est » pour installer des stores à enroulement à l'entrée de la Mairie. Ce devis s'élève à 828,00 € TTC.
Le Conseil Municipal souhaite valider ce devis.

➤ **Devis rideau électrique Église** : Un devis a été demandé à l'entreprise « Vent d'Est » pour installer un rideau électrique (moustiquaire) à l'entrée de l'Église, derrière la grille. L'objectif étant d'empêcher les oiseaux d'entrer quand la porte de l'Église est ouverte (avec la grille fermée).

Le devis s'élève à 2 700,50€ TTC.

Le Conseil Municipal souhaite mettre en attente cette proposition, et souhaite étudier la solution d'un effaroucheur.

➤ **Devis cumulus salle des fêtes** : Une demande de devis est en cours pour remplacer le cumulus de la salle des fêtes. Actuellement, la capacité du cumulus est de 500 litres, le Conseil Municipal souhaiterait installer un cumulus d'une capacité de 300 litres.

➤ **DETR Traversée de Churet** : Une dotation financière d'État a été demandée pour les travaux de la traversée de Churet. Cette dotation s'étend sur 3 exercices : 2025, 2026 et 2027.

Le marché a été notifié (deux lots) pour la somme totale de 889 812,06 € TTC.

La première phase (2025) a été subventionnée à hauteur de 35%, par la DETR 2025 soit un montant de 107 269,28€.

La Commune a réceptionné cette semaine un refus de DETR 2026.

Une demande de DETR sera redéposée en 2027 avec les phases 2 et 3 du marché.

➤ **Travaux Traversée de Churet** : Dans le cadre des travaux, un élagage est à prévoir pour un propriétaire (végétation en limite du domaine public).

➤ **Subvention climatisation des Écoles** : Un accord verbal a été donné par le secrétaire général de la sous-Préfecture lors de sa visite pour une demande de DETR sur la climatisation des Écoles.

➤ **Installation de la fibre à la salle des fêtes** : Le prestataire de la commune nous propose un abonnement à 59,00 € par mois avec engagement sur 12 mois (frais de raccordement offerts). Le Conseil Municipal se questionne sur l'augmentation du tarif de location de la salle des fêtes pour compenser les frais d'abonnement (entre 10 € et 15 €). Une délibération est envisagée pour le prochain conseil.

➤ **Compte-rendu de la réunion avec les habitants de la Commune** : Dans le cadre des réunions de proximité organisées dans les différents villages de la commune, 38 familles ont été rencontrées, avec la participation de 13 élus présents de manière aléatoire.

Globalement, cette démarche a été très bien accueillie par les habitants, qui ont apprécié ces temps d'échange au plus près de leur lieu de vie. Il ressort également un attachement fort à la commune d'Anais, où les habitants expriment un réel sentiment de bien-être et de qualité de vie.

Principaux points abordés :

- **Sécurité routière** : C'est la problématique la plus fréquemment soulevée dans l'ensemble des villages. Les habitants évoquent des excès de vitesse, des nuisances sonores et un manque de civisme. Une réflexion va être engagée avec l'appui des services des réseaux routiers, avec une réunion prévue à la rentrée (pas de date définie).

- **Réseau routier** : A savoir que notre Commune entretient régulièrement les chaussées.

Au niveau du bourg, les protections des plaques d'égout de la D11 ont été refaites en 2024 et contrôlées en juin 2026 par la CDC : elles sont en bon état. En revanche, une intervention reste nécessaire sur la D113 au niveau des plaques.

Au niveau de Romefort, rue des vignes, la chaussée est bombée en son centre. Lors de l'entretien annuel des chaussées de la commune, l'entreprise sera invitée à venir voir si quelque chose peut être fait.

- Réseaux : Il a été rappelé lors de chaque réunion que la commune poursuivra les opérations d'enfouissement des réseaux dans les différents villages, à la suite des travaux engagés à Churet.

- La Touche d'Anais : Le rond-point est jugé dangereux par de nombreux habitants, notamment en raison de la végétation (buissons et arbres). Une réflexion doit être menée avec le département. Le monument aux morts, situé au centre du rond-point, pose question (emplacement, sécurité) : une réflexion entre élus pour son déplacement est envisagée afin d'améliorer la sécurité et faciliter le recueillement.

Le parking nécessite une amélioration globale (visuelle et technique), une réflexion est à mener avec la CDC, notamment sur l'opportunité d'y implanter une aire de covoiturage.

- Churet : Les travaux débuteront le 20 juillet, pour une durée de 2 ans environs. Des panneaux d'information seront installés à l'entrée et à la sortie du village. Durant les travaux, il se peut que la route soit fermée temporairement à certaines périodes (sauf riverains et accès boulangerie). Un terrain communal actuellement inoccupé pourrait faire l'objet d'un futur aménagement après les travaux (aire de jeux, espace pique-nique, aire de camping-car, etc.).

Conclusion : Ces réunions ont permis de renforcer le lien entre les élus et les habitants, de faire émerger des préoccupations concrètes du quotidien, et d'identifier des pistes d'amélioration pour la commune.

➤ **Compte-rendu de la réunion avec les associations de la Commune** : Une réunion a été organisée avec les associations de la commune. Sept associations étaient représentées : l'association de AIPE, la gym détente, Anais et son patrimoine, l'US Anais, la société de chasse, Events.truck's et le club informatique.

Points par association :

- AIPE : L'association compte actuellement 33 membres actifs. Les dates de leurs prochaines manifestations ne sont pas encore fixées.

Une problématique importante concerne le stockage du matériel : l'association loue actuellement un espace pour 50 € par mois. Un local communal pourrait être mis à disposition afin de réallouer cette dépense aux actions en faveur des enfants ?

- Gym Détente : L'association regroupe 93 adhérents et propose deux séances hebdomadaires : gym douce le lundi et gym tonique le jeudi, encadrées par deux professeurs. Le matériel est stocké à la salle des fêtes au Chausse-pied.

- Anais son patrimoine : Composée de 5 membres, l'association se réunit une fois par mois dans le local de l'ancienne poste. Elle envisage d'organiser, en septembre lors des Journées du patrimoine, une visite de l'église accompagnée d'un diaporama sur son évolution et les découvertes réalisées.

- La Société de Chasse : L'association compte 8 chasseurs. Le local actuel est adapté à leurs besoins, mais il manque un chauffe-eau pour l'entretien du matériel. Aucune manifestation n'est organisée actuellement.

- Events Truck's : L'association fonctionne avec 12 bénévoles et organise une manifestation annuelle. Elle souhaite disposer d'une salle en novembre pour tenir son assemblée générale avec repas. Les élus leur demande de se rapprocher de la mairie.

- Club informatique : Composé de 8 membres, le club se réunit le lundi de 17h30 à 19h30 dans la salle de l'ancien grenier. Il participe activement à la rédaction de la Gazette d'Anais et prévoit une nouvelle édition d'ici la fin de l'année.

- US Anais : Le club compte 84 licenciés et 28 membres. L'entente avec Saint-Angeau pour les

jeunes (U6 à U19) prend fin et sera remplacée par une collaboration avec Mansle, permettant de mobiliser davantage d'éducateurs.

Le club a recruté un entraîneur diplômé pour intervenir dans les écoles et souhaite renforcer les liens avec les établissements scolaires.

Plusieurs projets sont en cours : marche du 1er mai, brocante, soirées à thème.

Des améliorations du local de la maison des associations sont envisagées (peintures, espace cuisine, ...). Le club se rapprochera de la municipalité pour leur projet lorsque cela sera plus concret.

Concernant l'entretien du terrain, le club s'interroge sur la disparition d'un enrouleur d'arrosage (ancien équipement du terrain, présent il y a 5/6 ans). Il propose l'installation d'un robot tondeuse pour l'entretien du terrain ce qui permettrait de libérer les agents techniques sur d'autres missions.

Autres informations :

- Le Téléthon : Une marche nocturne gourmande devrait être organisée le 18 septembre, dans le cadre des Journées du patrimoine.

Problématiques communes :

- Dysfonctionnements du réseau internet et téléphonique à la salle des fêtes.

- Accès à des tarifs préférentiels pour les achats : la commune informe les associations qu'elles peuvent créer une carte au nom de leur association auprès de Promocash (démarche simple avec les documents administratifs de l'association).

Conclusion :

Ces échanges ont permis d'identifier les besoins matériels, organisationnels et logistiques des associations, tout en mettant en avant leur dynamisme et leur rôle essentiel dans la vie locale. Les associations ont également pu échanger entre elles, afin de se rendre service lorsqu'elles organiseront leurs différentes manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H15.